



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



centre d'information  
et d'orientation  
Niort

académie  
Poitiers



# PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Spécialité éducation, développement, conseil en orientation scolaire et  
professionnelle

Collège François Albert  
Celles sur Belle

**Bilan d'activités**  
Année scolaire 2022-2023

**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**

Rectorat de l'académie de Poitiers

### **Préambule :**

*Il s'agit de ma 4<sup>ème</sup> année dans l'établissement, elle s'est inscrite dans la continuité des actions menées l'an passé et s'appuie toujours sur le partenariat avec l'équipe de direction et l'équipe médico-social. Lors du rendez-vous de rentrée avec l'équipe de direction, nous avons rapidement fixé le calendrier (cellules de veille, informations parents, forum métiers, ateliers ENVOL) et avons organisé des rencontres avec les professeurs principaux par niveau afin de faire connaissance et poser les bases de notre collaboration.*

*Les modalités de travail pour l'année ont ainsi été reconduites (fiche synthétique d'entretien à destination des professeurs principaux, fiche de liaison pour une demande d'évaluation cognitive, fiche d'autorisation de passation de bilan psychométrique à la famille, etc.).*

*Il n'y a pas de bureau Psy EN, c'est celui d'une collègue de l'intendance qui est investi le mardi, le jour où elle ne travaille pas au collège.*

### **Rappel des priorités retenues en lien avec le projet d'établissement du collège François Albert et le projet de CIO**

- Accompagner les élèves dans l'élaboration positive de leurs projets d'orientation scolaire et préparation de l'avenir professionnel, tout en favorisant l'ambition et le bien-être des élèves et en y associant les familles.
- Contribuer à la fluidité des parcours :
  - Travailler sur la liaison école –collège et plus particulièrement sur l'adaptation des élèves de 6<sup>ème</sup>, en proposant des concertations avec l'équipe, dépister des élèves (problématique de difficulté scolaire, de troubles des apprentissages, et/ou d'anxiété scolaire), conseiller des aménagements scolaires au besoin et proposition de suivi
  - Travailler sur la liaison collège-lycée en aidant les équipes au repérage des élèves fragiles à l'entrée en seconde (GT ou Pro)
- Prévenir le décrochage scolaire ou l'absentéisme par un repérage des élèves très en difficulté et/ou démotivés, via les cellules de veille, de prévention du harcèlement (PHARE) et les concertations avec les professeurs.
- Ecouter et accompagner les élèves, en lien avec l'équipe médico-sociale : prévention du mal-être, amélioration du climat scolaire
- Assurer un conseil technique dans le cadre des procédures d'orientation et d'affectation et de l'évolution du Parcours Avenir

### **Temps de présence dans l'établissement**

7,5 heures hebdomadaires en moyenne

Présence le mardi (le bureau partagé n'est libre que le mardi et par ailleurs les réunions : cellules de veille et prévention harcèlement sont fixés ce jour-là)

L'enveloppe budgétaire pour les frais de déplacements ne permet pas de couvrir plus d'un aller-retour hebdomadaire (hors vacances scolaires bien sûr).

Le temps de trajet CIO Niort-établissement est d'une heure/hebdomadaire (nécessité de repasser par le CIO pour récupérer le matériel de test réservé pour une évaluation psychométrique).

Par ailleurs, de nombreux échanges téléphoniques avec les familles ont lieu à d'autres moments que le mardi.

Certains parents font le déplacement jusqu'au CIO pour être reçus avec leur enfant soit les mercredis après-midi ou lors de ma permanence en semaine (jeudi après-midi) mais aussi lors des permanences vacances (en moyenne 2 jours à chaque période de congés scolaires). Les rendez-vous ont pour objet l'orientation ou l'évaluation cognitive la plupart du temps. L'agenda au collège étant vite saturé (d'octobre à avril), les familles qui le peuvent savent se saisir des créneaux offerts au CIO, surtout sur des temps comme les mercredis ou les vacances où les parents sont plus disponibles pour accompagner leur enfant en entretien.

Autres établissements dans lesquels intervient la Psy EN :

- Lycée de la Venise Verte
- Lycée professionnel Paul Guérin

## **1. PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ETABLISSEMENT**

Source : Infocentre – collège François Albert

### **Pourcentage d'élèves de 6<sup>ème</sup> d'origine sociale défavorisée**

	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Académie (Pu)	34.91	35.82	34.36	33.93	34.60
Deux-Sèvres (Pu)	36.01	35.98	34.33	36.05	37.01
Etablissement	28.33	33.76	41.22	35.20	36.24
Effectif	<b>120</b>	<b>157</b>	<b>131</b>	<b>125</b>	<b>149</b>

*Pourcentage d'élèves de 6<sup>ème</sup> d'origine sociale défavorisée légèrement inférieur à la norme départementale (et un peu supérieure à la norme académique)*

### **Taux d'élèves en retard de 1 an et plus A L'ENTREE en 6<sup>ème</sup> (en %)**

	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Académie (Pu)	6.62	4.97	4.00	3.79	5.00
Deux-Sèvres (Pu)	6.44	5.02	3.73	4.52	5.63
Etablissement	2.50	1.91	2.29	2.40	4.70
Effectif	<b>120</b>	<b>157</b>	<b>131</b>	<b>125</b>	<b>149</b>

*Taux d'élèves en retard de 1 an et plus à l'entrée en 6<sup>ème</sup> en augmentation au sein du collège ces dernières années mais restant toujours inférieures aux normes départementales et académiques*

**Part des élèves en maîtrise satisfaisante ou très bonne - Eval6 français**

	2018	2019	2020	2021	2022
Académie (Pu)	87.14	83.51	88.39	88.65	
Deux-Sèvres (Pu)	88.34	84.92	88.16	87.64	
Etablissement	95.80	90.32	92.25	96.00	
Effectif	119	155	129	125	

**Part des élèves en maîtrise satisfaisante ou très bonne - Eval6 Math**

	2018	2019	2020	2021	2022
Académie (Pu)	72.06	69.61	72.41	71.57	
Deux-Sèvres (Pu)	76.62	71.97	73.45	70.46	
Etablissement	86.55	83.44	81.54	81.60	
Effectif	119	157	130	125	

Globalement, les élèves de 6<sup>ème</sup> au collège réussissent mieux les évaluations de Français et de Maths que les autres, que ce soit au niveau du département ou de l'académie

**Suivi de cohortes : accès 6ème-3ème générale en 4 ans dans le même collège**

	2018	2019	2020	2021	2022	
Académie (Pu)	78.40	78.31	78.72	78.26	76.92	100
Deux-Sèvres (Pu)	78.87	79.62	77.99	77.49	77.70	80
Etablissement	77.78	83.33	81.63	82.50	78.98	60
Effectif	162	144	147	120	157	

Au collège, les élèves restent davantage de la 6<sup>ème</sup> jusqu'à la 3<sup>ème</sup>, comparativement à ce que l'on peut observer en moyenne au niveau académique ou départemental

**Devenir des élèves de 3ème : Taux de passage en 2nde GT en % (APAE)**

	2018	2019	2020	2021	2022
Académie (Pu)	61.83	60.92	62.85	61.72	60.41
Deux-Sèvres (Pu)	62.74	62.95	62.41	61.24	61.66
Etablissement	69.17	70.63	72.58	66.40	59.29
Effectif	133	143	124	125	113

Le taux de passage en 2GT des élèves du collège est en général supérieur à ce que l'on observe dans les Deux-Sèvres ou dans l'Académie, excepté en 2022. Nous attendons les résultats de l'affectation en 2023 pour apprécier la tendance.

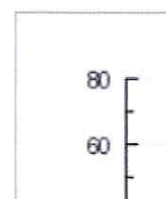
### Devenir des élèves de 3ème : Taux de passage en CAP, 2nde prof

	2018	2019	2020	2021	2022
Académie (Pu)	20.79	20.91	20.74	20.26	21.01
Deux-Sèvres (Pu)	19.87	19.78	20.67	21.06	19.60
Etablissement	15.79	20.28	17.74	20.80	23.01
Effectif	133	143	124	125	113

Par voie de conséquence, on observe qu'en 2022 le taux de passage des élèves de 3<sup>ème</sup> du collège vers un CAP ou 2<sup>nde</sup> Pro était légèrement supérieur aux normes académique et départementale. Nous attendons les résultats de l'affectation en 2023 pour apprécier la tendance.

### Devenir des élèves du collège en fin de 2d GT : Taux de passage en 1ère générale

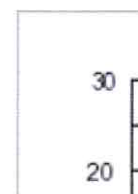
	2018	2019	2020	2021	2022
Académie (Pu)	66.46	68.61	68.06	67.15	64.18
Deux-Sèvres (Pu)	65.18	68.71	64.89	65.55	65.28
Etablissement	59.34	68.42	75.00	68.37	67.47
Effectif	91	95	104	98	83



En fin de 2GT, les 2/3 des élèves s'orientent vers la voie générale, plus précisément les élèves originaires du collège s'orientent plus que les autres vers la voie générale (+3.29 points par rapport aux élèves de l'académie)

### Devenir des élèves du collège en fin de 2d GT : Taux de passage en 1ère techno

	2018	2019	2020	2021	2022
Académie (Pu)	22.35	20.64	22.40	22.01	24.32
Deux-Sèvres (Pu)	22.44	20.33	24.36	24.21	23.84
Etablissement	29.67	21.05	21.15	21.43	25.30
Effectif	91	95	104	98	83



En fin de 2GT, 1/4 des élèves s'orientent vers la voie technologique, plus précisément les élèves originaires du collège s'orientent un peu plus que les autres vers la voie technologique (+0.98 point par rapport aux élèves de l'académie). On peut donc en déduire qu'il y a très peu de réorientation vers la voie professionnelle à l'issue de la 2GT chez les élèves originaires du collège.

### Taux de réussite au Diplôme National du Brevet (DNB) (Année = Session)

	2018	2019	2020	2021	2022
Académie (Pu)	86.41	86.45	90.41	86.88	85.98
Deux-Sèvres (Pu)	87.50	87.73	91.46	89.12	89.22
Etablissement	93.89	94.20	95.93	96.67	96.26
Effectif	131	138	123	120	107

Définition

### Part des élèves admis avec une mention au DNB (Année = Session)

	2018	2019	2020	2021	2022
Académie (Pu)	66.34	65.40	75.69	69.68	67.99
Deux-Sèvres (Pu)	67.67	66.14	77.60	72.87	72.29
Etablissement	72.52	79.71	86.99	82.50	77.57
Effectif	131	138	123	120	107

Les élèves du collège obtiennent de meilleur taux de réussite que ceux de l'académie et du département. Ils sont également plus nombreux à obtenir une mention

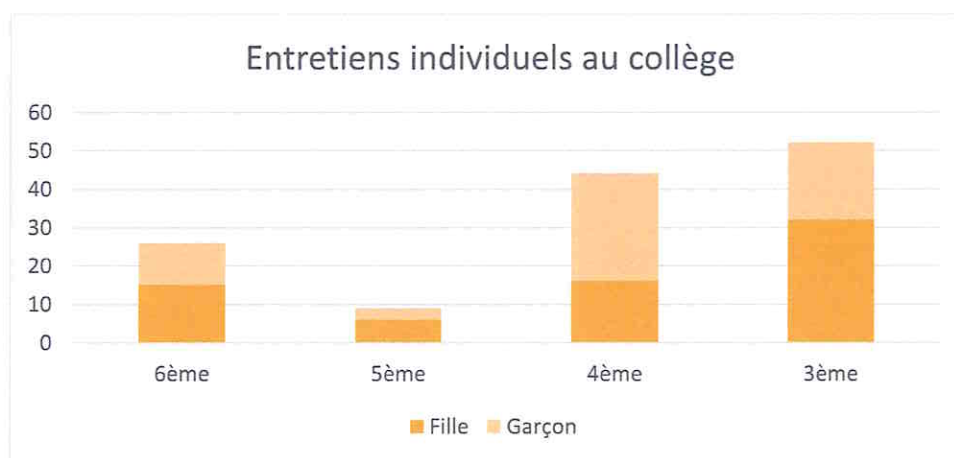
## 2. BILAN QUANTITATIF

Le bilan est réalisé le 13/06/23 pour transmission à l'équipe de direction, il pourrait être ajusté d'ici la fin de l'année scolaire en cours.

Pour rappel, l'établissement compte **542 élèves** cette année scolaire.

### Entretiens individuels au collège

	filles	garçons	Total 2022-2023	Total N-1	Tendances
6 <sup>ème</sup>	15	11	26	13	*2
5 <sup>ème</sup>	6	3	9	19	/2
4 <sup>ème</sup>	16	28	44	48	=
3 <sup>ème</sup>	32	20	52	62	-
<b>Total</b>	69	62	<b>131</b>	<b>142</b> (60filles+82garçons)	=



Comparativement à l'année précédente, nous observons dans l'ensemble un nombre d'entretiens individuels, réalisés au collège, quasi identique (bilan rédigé alors qu'il reste 2 semaines avant la fin d'année).

Toutefois, il existe des différences importantes selon le niveau :

- **Sur le niveau 6<sup>ème</sup> : le nombre d'entretiens individuels a doublé** (on est passé de 13 à 26)
- sur le niveau 5<sup>ème</sup>, le nombre a diminué significativement (de 19 à 9)
- sur le niveau 4<sup>ème</sup>, cela s'est maintenu (de 48 à 44)
- sur le niveau 3<sup>ème</sup>, cela se maintient également (62 à 52)

**On observe que les 3/4 des entretiens individuels concernent les élèves de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>**

De façon générale, les entretiens des **niveaux 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>** portent essentiellement sur les thématiques suivantes : difficultés d'adaptation, difficultés scolaires, mal-être (éclairage sur éventuelle demande PPRE/PAP/PPS, lien avec les familles, conseils pour une prise en charge : UPA, MDA, praticiens libéraux etc.) ; quant aux entretiens de **niveau 4<sup>ème</sup> et niveau 3<sup>ème</sup>**, ils requièrent - pour la plupart - un conseil en orientation (alternative à la 3<sup>ème</sup> générale ou au niveau post-3<sup>ème</sup> : orientation vers 2GT ou voie professionnelle).

**La répartition filles /garçons dans les rdv individuels tend à s'équilibrer.** Pour la première fois en 4 ans, on constate plus de rdv avec des filles qu'avec des garçons pour les niveaux 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, en 4<sup>ème</sup> : ce sont encore les garçons qui sont les plus reçus en entretiens (il y a plus de garçons candidats à la 3PM : 7 garçons et 1 seule fille). Les entretiens sont pour la plupart fixés à la suite d'une alerte de la famille, d'une concertation avec les professeurs principaux, ou suite à une réunion cellule de veille avec l'équipe de direction et l'équipe médico-sociale. A noter que quelques élèves sollicitent toujours un rendez-vous de leur propre initiative, que ce soit pour exprimer un mal-être, une difficulté ou pour être conseillé dans leur parcours d'orientation.

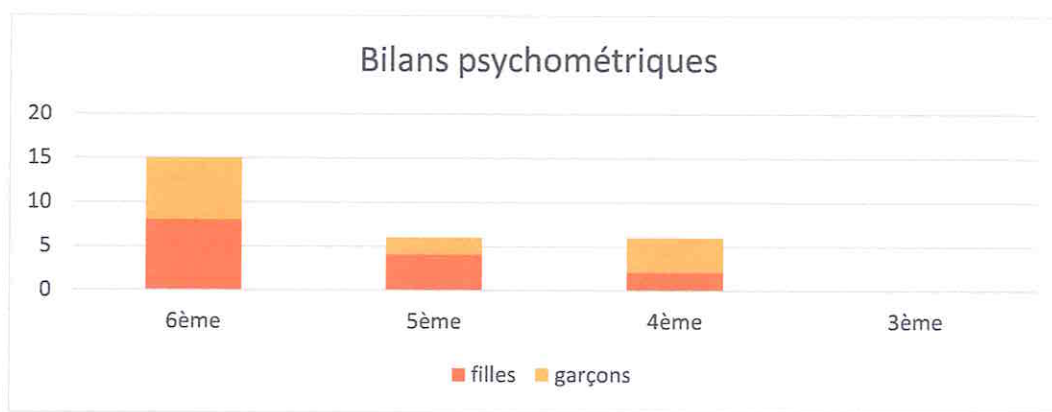
En 3<sup>ème</sup> la tendance observée l'an dernier se retrouve cette année : il y a légèrement plus de filles que de garçons en rdv : ces entretiens sont davantage à l'initiative des élèves eux-mêmes, et dans ce cas les filles se saisissent plus facilement de cette possibilité.

**A noter également que les élèves et les familles se déplacent pour un entretien** (surtout au niveau 3<sup>ème</sup>) **au CIO**, que ce soit lors des vacances (9 rdv nominatifs avec la Psy EN) soit leur de la permanence hebdomadaire au CIO (8 rdv nominatifs avec la Psy EN). L'intérêt est de pouvoir y associer plus facilement la famille qui accompagne l'élève. Cela permet également d'avoir un entretien plus rapidement qu'au collège car l'agenda est vite rempli.

### **Examens psychométriques**

	filles	garçons	<b>Total 2022-2023</b>	Total N-1	Tendances
6 <sup>ème</sup>	8	7	<b>15</b>	8	<b>*2</b>
5 <sup>ème</sup>	4	2	6	12	/2
4 <sup>ème</sup>	2	4	6	2	+
3 <sup>ème</sup>	0	0	0	1	=
Total	14	13	<b>27</b>	23	+

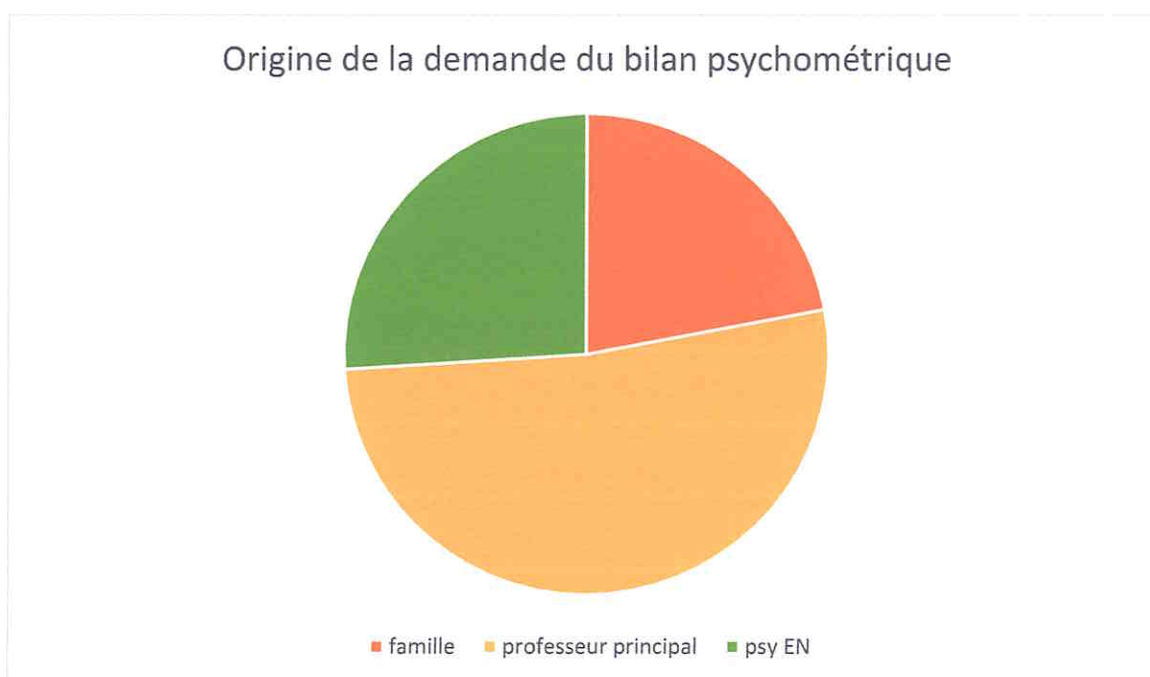
**Au total (CIO et collège) : la Psy EN a donc réalisé 27 psychométries cette année pour les élèves du collège François Albert, ce qui est beaucoup et en augmentation, par rapport aux années passées**



**Cette année, le nombre de psychométrie au collège est très élevé, surtout pour les niveaux 6<sup>èmes</sup>: où il a doublé (on est passé de 8 à 15).** Dans 3 situations il a fallu réactualiser des bilans pour instruire un dossier d'orientation vers l'enseignement adapté, pour le reste, on observe que les professeurs principaux et parfois aussi directement la famille sont davantage demandeurs d'évaluation cognitive. Il est à noter aussi que malgré la liaison CM2-6<sup>ème</sup> en juin 2022, certaines informations ont pu manquer car la Psy EN EDA a changé de secteur.

**Les restitutions des bilans aux élèves et aux familles ont pu être faites par téléphone ou bien en rdv physique,** et le compte-rendu a été envoyé par mail ou transmis par courrier. Il est nécessaire de revoir l'ordre des priorités pour l'évaluation psychométrique afin que l'agenda n'en soit pas trop impacté (délai raisonnable pour un rdv au collège), et ne pas demander aux familles de se rendre au CIO pour un rendez-vous plus rapide.

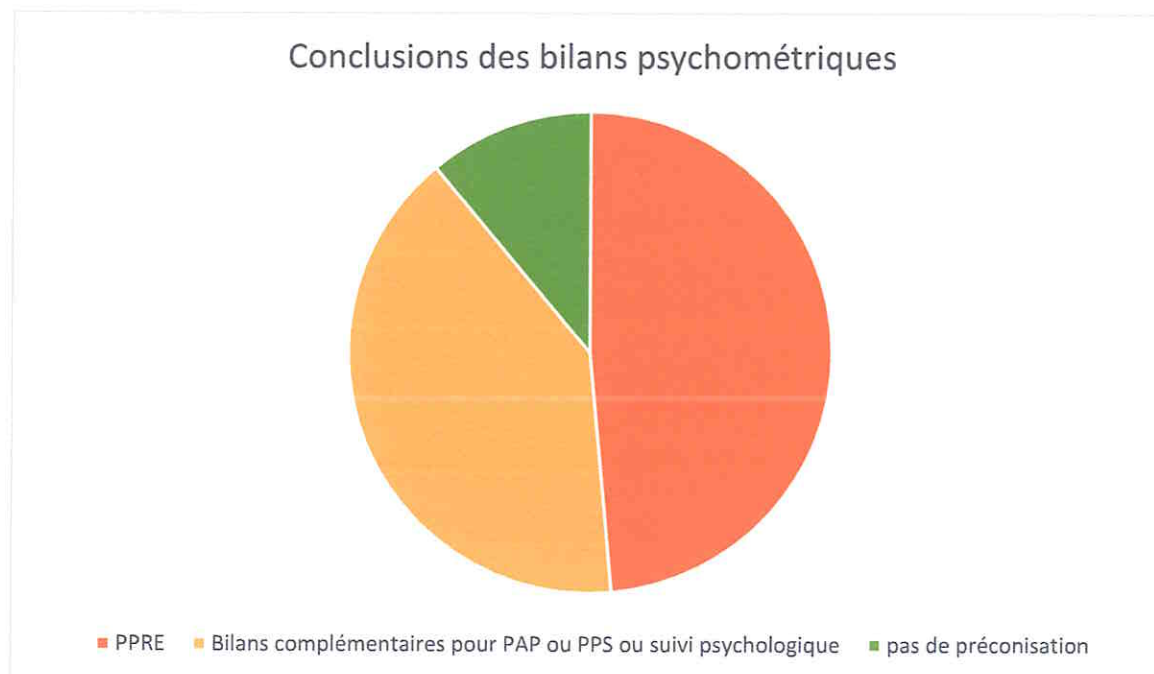
**Il est important de préciser que parmi ces psychométries réalisées pour les élèves collège 6 examens psychologiques ont été réalisés au CIO pour des élèves du collège** (2 pendant les permanences de la Psy EN pendant les petits congés scolaires, et 4 sur temps scolaire lors des permanences de la Psy EN : mercredi après-midi ou jeudi après-midi au CIO). Les 6 psychométries réalisés au CIO concernent : 4 élèves de 6<sup>ème</sup>, 1 de 5<sup>ème</sup> et 1 de 4<sup>ème</sup>.



**Un bilan psychométrique sur deux a pour origine la demande du professeur principal , un sur quatre est demandé par la famille, et un dernier quart est proposé par la psychologue éducation nationale (suite aux échanges avec Psy EDA, psychologues libéraux ou maison de l'enfance, et aux cellules de veille avec l'équipe de direction et équipe médico-sociale)**



## Conclusions des bilans psychométriques



**Près de la moitié des bilans réalisés ont pour conclusion la mise en œuvre d'un PPRE, un peu moins de la moitié pointent la nécessité de réaliser des bilans complémentaires** dans le but de confirmer un éventuel trouble des apprentissages pour la mise en œuvre d'un PAP ou PPS (MDPH). Il est nécessaire de souligner la difficulté rencontrée par de nombreuses familles pour avoir un bilan et/ou un suivi en orthophonie, notamment. L'absence de tel bilan empêche la mise en œuvre d'un PAP ou PPS, et oblige les équipes à reconduire des PPRE « en attente d'un éventuel PAP/PPS ». Dans un cas sur 10, il n'y a pas de préconisations particulières au regard des résultats. Par ailleurs, sur les 27 bilans : 3 ont permis de conseiller une orientation vers l'enseignement adapté, 1 a confirmé un profil de haut potentiel intellectuel.

C'est pourquoi conformément aux pratiques des Psy EN EDO au CIO de Niort, la demande de bilan cognitif ne sera traitée que si une première réponse d'ordre pédagogique (PPRE) a déjà été mise en œuvre et n'aurait pas permis d'améliorer significativement la situation scolaire (bilan PPRE).(cf annexe)

### **Commissions :**

- **Pour la CDOEA :** 3 dossiers ont été présentés pour une orientation (2 en 5<sup>ème</sup> SEGPA et un maintien en 6<sup>ème</sup> SEGPA en EREA). Pour ces 3 situations, les équipes en école primaire avaient repéré les élèves, mais les familles n'étaient pas favorables à une préorientation CM2 vers 6<sup>ème</sup> SEGPA. Les élèves et familles ont souhaité « tenter leur chance » en 6<sup>ème</sup> ordinaire. On observe alors des difficultés d'adaptation importantes et un risque de ne pas avoir d'affectation en 5<sup>ème</sup> SEGPA dans le collège de Melle, le plus proche (faute de places vacantes)
- **Pour la commission 3<sup>ème</sup> Agricole / 3<sup>ème</sup> Prépa-métier :** comparativement à l'an passé, le nombre de dossiers de candidatures a été divisé par 2 (on passe de 16 dossiers à 8). Cela concerne très majoritairement les garçons 7 garçons et 1 fille. Sur les 8 candidats : 6 ont été affectés au 1<sup>er</sup> tour : 4 en 3<sup>ème</sup> agricole et 2 en 3<sup>ème</sup> Prépa

Métier. Les élèves repérés par les professeurs principaux pour une candidature vers 3<sup>ème</sup> Agri/3<sup>ème</sup> PM qui n'ont pas donné suite et qui se retrouveront en 3<sup>ème</sup> générale au collège sont à suivre particulièrement (PIRé ? PAFI ? etc)

- **En commission d'appel niveau 3<sup>ème</sup>** : deux situations ont été présentées et accompagnées par les professeurs principaux et la Psy EN. Il s'agissait des deux seules situations pour ce niveau du département. Cela concernait deux élèves, qui bien qu'ayant formulé des vœux dans la voie professionnelle demandaient aussi une 2GT (projet tourné vers les arts, idéalement vers la série STD2A). La commission a finalement donné un avis favorable pour une 2GT aux deux élèves.

### **Affectation post-3<sup>ème</sup> : (attente des résultats de l'affectation)**

Cette année, il y a 5 classes de 3<sup>ème</sup> (une de plus par rapport à l'an passé). A ce stade nous attendons les résultats d'affectation à l'issue du Tour principal. A noter, depuis 2022 : un nouveau protocole d'accompagnement est mis en place pour les élèves non affectés afin de leur permettre, si besoin, de reformuler des vœux sur les places vacantes au tour suivant de septembre.

### **Contribution Module Envol**

- Module Envol : un rdv individuel avec tous les élèves
- Information sur l'orientation : après la 4<sup>ème</sup> (notamment 3<sup>ème</sup> prépa métier) et après la 3<sup>ème</sup> et si besoin questionnaire d'intérêts et/ou entretien individuel

Les questionnaires d'intérêts et/ou les rdv individuels programmés ont été réalisés entre mars et juin. Certains élèves avaient également soit de leur propre initiative soit sur les recommandations de leur professeur principal déjà pris rdv pour un entretien, au cours duquel un inventaire d'intérêts professionnels avait été réalisé. Par ailleurs, parmi ces élèves, nombreux étaient candidats à la 3<sup>ème</sup> prépa métier. Le cas échéant, le dossier prépa métier a été instruit (avis de la Psy-EN). En raison de perturbations liées aux mouvements de grève importants cette année, l'intervention collective a été déplacée et finalement annulée.

### **Réunions :**

- **Deux réunions en septembre avec les professeurs principaux** (une pour le niveau 3<sup>ème</sup> et une autre pour les autres niveaux) ont été proposées. L'objectif était de se présenter, de rappeler les missions du Psy EN, d'identifier les attentes/besoins des équipes et de définir les modalités de la collaboration. Il a été proposé de continuer à transmettre à l'issue de chaque entretien au professeur principal une fiche récapitulative avec l'objet de la demande (problématique abordée au cours de l'entretien). L'équipe des professeurs principaux restent majoritairement stable. Peu d'enseignants étaient présents lors de ces réunions (horaire du midi). Il conviendrait peut-être de changer la formule : une réunion pour le niveau 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> et une autre pour les niveaux 4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup> ? Par ailleurs, la Psy EN propose aux PP un rendez-vous de concertation en début d'année pour faire le point sur les élèves de la classe repérés comme fragiles ou en mal-être

- **Avec les PP** : nombreuses concertations soit en entretien (créneau dédié à ces échanges : sur la pause méridienne et début d'après-midi) soit par mails. La fiche récapitulative permet d'avoir un retour souvent suffisant.
- **Cellules de veille et prévention harcèlement** (PHARE : méthode de la Préoccupation Partagée) : environ toutes les 3 semaines,
- Entre les **réunions, concertations** régulières selon les situations rencontrées et/ou signalées avec l'équipe de direction, CPE, assistante sociale et infirmière scolaire.
- **Réunions de concertation avec les psychologues du 1<sup>er</sup> degré** pour évoquer les situations particulières des nouveaux et les futurs élèves de 6<sup>ème</sup> : rencontre programmée début juillet avec Madame Odette Couillebault.
- **Information à destination des parents** : Le diaporama de présentation sur **l'orientation post-3ème** a été transmis à la direction, aux PP de 3<sup>ème</sup> et diffusé aux familles via le site du collège et le padlet à destination des familles et élèves : <https://padlet.com/sabineaumaitre/collegecellessurbelle>. Une soirée a été dédiée à cette thématique le 24/01/23, la Psy EN et l'équipe de direction ont donc informé et répondu aux questions des élèves et des familles
- **Forum des métiers** pour les élèves de 4<sup>ème</sup> du collège mais également du bassin mellois , à la salle des fêtes de Celles sur Belle : il s'est déroulé le 04/04/23 (2 Psy EN sur le stand CIO le matin et 2 autres l'après-midi)
- Participation à quelques **ESS**. Le temps de présence en établissement limite la participation mais des liens sont faits avec l'enseignante référente, la direction, les familles et l'équipe médico-sociale.

### 3. BILAN QUALITATIF

- **Partenariat de qualité** avec les membres de l'équipe éducative, chefs d'établissement, CPE, infirmière scolaire, assistante sociale, professeurs principaux. De nombreux échanges, une communication fluide, réactivité de tous dans l'accompagnement, bienveillance partagée.
- **Beaucoup de rendez-vous élèves** dès le mois de septembre. L'agenda de la Psy EN étant confié à la CPE, elle peut prioriser certaines demandes, notamment dans les cas où les élèves sont en situation de mal-être. Les professeurs principaux peuvent également m'adresser un mail ou venir dans mon bureau pour faire un point sur certains élèves de leur classe et me demander un rendez-vous pour eux, ils peuvent ainsi faire le lien avec leurs élèves et les familles. La demande d'entretiens et de bilans psychométriques est très importante dans cet établissement. Pour donner un peu de souplesse dans le planning Psy EN du collège, il a été proposé aux familles qui le souhaitent/et le pouvaient de rencontrer la Psy EN au CIO de Niort soit sur sa permanence du jeudi après-midi soit sur ses permanences lors des congés scolaires.
- **Des échanges très réguliers avec les PP de 3<sup>ème</sup>** tout au long de l'année pour accompagner leurs élèves dans leur projet d'orientation, des échanges importants avec les PP de 4<sup>ème</sup> mais qui restent très corrélés avec les dossiers de candidatures de 3<sup>ème</sup> prépa-métier du mois de mars/avril/mai, des contacts plus ciblés sur certaines situations d'élèves pour les PP de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>, davantage en lien avec des demandes de bilans psychométriques (problématique SEGPA, PAP, démarche MDPH de la famille en vue d'un PPS).
- **Une concertation avec les collègues Psy EN du lycée de secteur** sera faite début juillet (après les résultats d'affectation) pour assurer la continuité de l'accompagnement, concertation élargie aux **lycées professionnels du bassin** pour les élèves qui seront affectés dans ces établissements à la rentrée.

A Niort, 13/06/2023

**Sabine Aumaître**  
**Psychologues de l'Education Nationale**  
Education, Développement, conseil en Orientation scolaire et professionnelle  
[sabine.aumaitre@ac-poitiers.fr](mailto:sabine.aumaitre@ac-poitiers.fr)  
CIO 4 rue François Viète  
79000 Niort  
05 16 52 69 29

## Annexe : Rappel mode opératoire pour demande de bilan psychométrique

Il y a eu une forte augmentation de demandes de bilans psychométriques, dont près de la moitié ont eu pour conclusion notamment la mise en œuvre d'un PPRE. Afin d'optimiser l'agenda de la Psy EN et réduire le délai pour un entretien (en lien avec le mal-être de l'élève, une problématique d'orientation etc.), il convient de prioriser les demandes de bilans.

Pour rappel : Il faut compter en moyenne 6 heures de travail pour un bilan psychométrique (entretien préalable, recueil informations PP, famille, professionnels, passation, correction, interprétation, rédaction, restitution aux uns et aux autres).

C'est pourquoi conformément aux pratiques des Psy EN EDO au CIO de Niort, c'est seulement suite au bilan PPRE (si la mise en œuvre de réponses pédagogiques n'a pas amélioré significativement la situation scolaire) que la demande de bilan cognitif pourra être traitée

La **fiche de liaison** professeur principal – Psy EN est toujours à remplir et envoyée par la Psy EN. La famille est toujours informée par la Psy EN et le bilan ne peut se réaliser qu'avec son accord et l'adhésion du jeune.

### Un examen psychométrique (avec WISC5) peut permettre de :

- confirmer ou infirmer une **déficience intellectuelle**
- confirmer ou infirmer un **haut potentiel intellectuel**
- repérer un profil d'élève qui pourrait être orienté.e vers **l'enseignement adapté** (champ de la difficulté scolaire grave et durable, non améliorée à la suite de remédiations pédagogiques)
- faire émerger une **hypothèse de troubles des apprentissages** (champ du handicap), qu'il faudra nécessairement tester avec des bilans complémentaires (auprès d'orthophoniste, ergothérapeute, psychomotricien, neuropsychologue etc. en fonction de la problématique repérée)
- **apprécier cliniquement le comportement de l'élève en situation de test** (épreuve standardisée, en face à face avec un adulte), et plus particulièrement son éventuelle fatigabilité, sa capacité à persévérer, la qualité de sa flexibilité mentale (réaliser la tâche demandée en étant capable de changer de stratégie si cela ne s'avérait pas ou plus efficace), la tolérance à la difficulté, la réaction face à l'échec, la sensibilité à l'étayage de l'adulte etc.

### et il ne permet pas à lui seul de :

- poser un **diagnostic** (c'est au médecin / pédo-psychiatre de le faire le cas échéant)
- **prédire la réussite ou non** d'un élève (cela reste un potentiel)
- **d'instruire une demande de PAP ou PPS** (plusieurs bilans sont demandés pour avoir une vision plus globale de l'élève)

*En cas de doute, ne pas hésiter à demander l'éclairage à la Psy EN avant de parler à la famille de la programmation d'un bilan psychométrique*